



Le 13/01/20,

CGT SPIP Centre-Val De Loire

## SPIP 45 - Mobilisé!

**Dans un contexte de casse et de dénigrement systématique de la fonction publique : cette loi touchant aux droits et à la mobilité des agents vient se superposer au ras-le-bol déjà existant dans les SPIP (casse des retraites, réforme statutaire des CPIP oubliée, négation de nos compétences et de nos missions, confiscation grandissante de nos champs d'intervention, arrivée de la LPJ à moyens constants, organigramme dans les antennes inexistant, statut des psychologues de service enterré, dévalorisation et absence de requalification des personnels administratifs, absence de revalorisation de la prime de sujétion spéciale, absence de prime pour les « SPIP surencombrés » ... !!!)**

Suite au CTM du 06/01/20, nous avons pris une nouvelle fois acte de **l'absence de concertation possible**, de la volonté ministérielle d'entériner et de légitimer encore plus **la violence institutionnelle** qui se surajoute aux mauvaises conditions de travail, préceptrice de risques psycho-sociaux.

**Nous, Personnel syndiqué et non syndiqué présents à l'AG départementale de ce jour, avons décidé à l'unanimité de faire entendre notre voix en poursuivant l'expression de notre colère et de nos revendications, par les modalités suivantes :**

- deux Journées « mortes » au SPIP du Loiret le 16/01/20 et le 21/01/20 : port du brassard (« SPIP mort », « SPIP mobilisé », ou « SPIP Désabusé »), accueil du public à minima, pas de réunion partenariale, absence de présence à la CAP de CPIP, réponse qu'aux urgences et aux arrivants pour le MF**
- Ne plus faire les fiches diagnostics et à établir des rapports allégés**
- Bandeau sur les rapports et courriels : « La fonction publique fait face à des attaques sans précédents dans ses grands principes : les agents du SPIP du Loiret rejoignent le mouvement national et se mobilisent pour la défendre. Nous demandons le maintien d'un dispositif équitable et contrôlé concernant les actes de mobilité. Nous réaffirmons notre attachement aux valeurs de la fonction publique ».**
- Sensibiliser les élus, les médias, le public à la situation des SPIP**
- Tenue d'AG régulières tant que nos revendications ne seront pas entendues**
- Appel à une manifestaion nationale avant le 08/02/20**
- Remplir la pétition en ligne**